

CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN DE LOT-ET-GARONNE

REUNION PLENIERE
Jeudi 18 février 2021

Avis rendu par les membres du Conseil consultatif citoyen sur le « Rapport d'orientations budgétaires 2021 »

Dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif d'un Département, le Président du Conseil départemental présente un rapport sur les orientations budgétaires de l'exercice en cours, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs ainsi que sur la structure et la gestion de la dette [...]. Ce rapport fait l'objet [...] d'un débat au sein de l'Assemblée, dont il est pris acte par une délibération spécifique.

En Lot-et-Garonne, la présidente du Département, Sophie Borderie, réalisera cette présentation le 26 février prochain. Ce rapport répondant aux cinq axes principaux suivants :

- accélérer la transition écologique et énergétique du Lot-et-Garonne ;
- aménager et développer les territoires au bénéfice de tous les Lot-et-Garonnais ;
- garantir la cohésion sociale et les solidarités humaines ;
- offrir des services publics de qualité à l'ensemble des Lot-et-Garonnais ;
- favoriser une ruralité vivante et moderne.

pourra être mis en œuvre grâce à un budget global de 442,2 millions d'euros.

- **Considérant** la présentation du cadre légal de présentation d'un rapport d'orientations budgétaires,
- **Considérant** la présentation des orientations politiques et des moyens financiers et humains dédiés, réalisée par Christian DEZALOS, vice-président du Département en charge des Finances :

Le Conseil consultatif citoyen de Lot-et-Garonne émet l'avis suivant.

De manière générale, il :

- **Souligne** la clarté des informations présentées et des réponses apportées aux membres du Conseil Consultatif Citoyen.

- **Soutient** le Département dans sa démarche engagée contre l'Etat afin d'obtenir le remboursement des manques à gagner aux titres des Allocations individuelles de solidarité mais **s'interroge** sur un aboutissement favorable.
- **Regrette** la réception tardive du Rapport d'orientations budgétaires 2021 et **émet le souhait** que la procédure de diffusion soit revue pour les prochaines années, afin de laisser aux membres du CCC le temps d'une étude détaillée.

Selon les cinq grands axes du présent rapport :

Dans l'axe « accélérer la transition écologique et énergétique du Lot-et-Garonne », le Conseil consultatif :

- **Souligne** l'intérêt de développer et de protéger les Espaces naturels sensibles ainsi que les espaces agricoles remarquables.
- **S'interroge** sur la mise en place d'un moratoire sur l'artificialisation des sols.

Dans l'axe « aménager et développer les territoires au bénéfice de tous les Lot-et-Garonnais », il :

- **S'interroge** précisément sur les formes que le Département entend développer pour soutenir le secteur de l'Economie sociale et solidaire (ESS).
- **Demande** des précisions sur le retour sur investissement au titre des travaux engagés sur l'écluse de Fumel.

Dans l'axe « garantir la cohésion sociale et les solidarités humaines », il :

- **Propose** de valoriser plus systématiquement les acteurs de la lutte contre les discriminations à travers les défenseurs des droits et la personne déléguée aux droits de la femme.
- **Encourage** le Département à la construction d'habitats inclusifs bien en amont des situations d'urgence.
- **Propose** que le Département crée des conditions favorables à la coopération entre les acteurs de l'aide à domicile et des EPHAD dans le recrutement, le financement et la formation des salariés du secteur.

Dans l'axe « offrir des services publics de qualité à l'ensemble des Lot-et-Garonnais », il :

- **Souligne** le travail du Département au titre de la Commission départementale de la démographie médicale, CODDEM, mais souhaite que les efforts soient poursuivis afin de permettre l'installation de médecins spécialistes sur le Lot-et-Garonne ; **s'interroge** également sur la possibilité du Département de solliciter

les Contrats d'engagement de service public, CESP, afin de faciliter l'installation de médecins généralistes en Lot-et-Garonne.

Dans l'axe « favoriser une ruralité vivante et moderne », il :

- **S'interroge** sur les dispositions que le Département compte mettre en place afin de venir soutenir les associations culturelles et sportives fragilisées par la crise sanitaire.

**Vote sur l'avis du Conseil consultatif citoyen
« Présentation du Rapport d'orientations budgétaires 2021 »**

Lors de la présentation dédiée au Rapport d'orientations budgétaires, il a été acté que cet avis serait rédigé par les membres du bureau présents, sur la base des conclusions exprimées par la rapporteure générale en fin de session plénière et des envois complémentaires des autres membres du Conseil consultatif.

37 votants (dont 3 pouvoirs)

Proposition adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Réunion plénière en visioconférence, le 18 février 2021

La rapporteure générale

Mme Marie-France SARION-BOURDON

Signature : approuve et signe électroniquement

Réunion du bureau en visioconférence, le 19 février 2021

La rapporteure générale

Mme Marie-France SARION-BOURDON

Signature : approuve et signe électroniquement